

Vivre à

NAMBSHEIM



INFOS MAIRIE

Sommaire

INFOS MAIRIE	2
Histoire / Patrimoine	4
Vie Communale	6
Rétrospective en Images	7
Vie Associative	8
Jeunesse - Périscolaire - Ecole	10
Environnement	11

Agenda

6 janvier	Crémation des sapins
7 janvier	Voeux du maire
14 janvier	Fête des aînés
11 mars	Ouverture étang de pêche
24 mars	Soirée "Après-ski"
16 juin	Pêche inter-sociétés
17 juin	Tournoi interne de badminton



À Namsheim sa silhouette est familière et incontournable. Au détour d'une rue, il n'était pas rare de voir Sandrine sur son vélo personnel, été comme hiver, adresser de grands bonjours aux passants, toujours avec le sourire. Un travail de relais puisque l'ouvrière communale est chargée de faire le lien entre les habitants et la mairie : elle distribue du courrier administratif, des invitations à des manifestations, le bulletin communal.

Un travail au grand air qui, malgré les aléas climatiques, n'effraie en rien

l'amoureuse de la petite reine. Dernièrement, la municipalité a offert à Sandrine un tout nouvel outil de travail dont elle est très fière : **une bicyclette à assistance électrique** qui lui permet de faire le tour du village plus rapidement et presque sans effort..



LE RECENSEMENT
PAR INTERNET
C'EST PLUS PRATIQUE !

MADAME, MONSIEUR,

Vous allez être recensé(e) cette année. Un agent recenseur se présentera prochainement chez vous. Il vous demandera de répondre à l'enquête sous quelques jours, et vous proposera de le faire sur internet. Il vous remettra à cet effet des **codes personnels** pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez toutefois utiliser des questionnaires papier que votre agent recenseur viendra récupérer.

À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il **détermine la population officielle de chaque commune**. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire permet d'**ajuster l'action publique** aux besoins des populations : décider des **équipements collectifs** nécessaires (écoles, maisons de retraite, etc.), préparer les **programmes de rénovation** des quartiers, déterminer les **moins de transport** à développer...

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, utile à tous.

DES RÉPONSES STRICTEMENT CONFIDENTIELLES

Votre agent recenseur est tenu au **secret professionnel**, il est muni d'une carte officielle qu'il doit vous présenter. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil. Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée.



Le recensement est organisé du 18 janvier au 17 février 2018. Pour faciliter le travail de l'agent recenseur, il vous sera demandé de répondre rapidement après son passage.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Votre maire

Vu l'avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique, cette enquête, reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire, en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques.
Visa n°2018A001EC du Ministre de l'économie et des finances, valable pour les années 2018 à 2022.
En application de la loi n°51-711 du 7 juin 1951 modifiée, les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées à l'Insee.
La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête. Elle garantit aux personnes concernées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès des directions régionales de l'Insee.

AVC ou accident vasculaire cérébral : parlons-en

L'AVC c'est quoi ?

L'Accident Vasculaire Cérébral (AVC) consiste en une perte soudaine et rapide d'une ou de plusieurs fonctions cérébrales, due à un problème de circulation du sang au niveau du cerveau. Il peut être provoqué par la présence d'un caillot ou d'une hémorragie.

Nous habitons une région qui détient le record de France du nombre d'AVC et sommes géographiquement situés à 1/2 h de route du plus proche hôpital aussi nous devons savoir en identifier rapidement les symptômes.

Quels sont ces symptômes ?

- une déformation de la bouche ;
- une faiblesse ou un engourdissement soudain d'un seul côté du visage : impossibilité de sourire, la lèvre est tombante d'un côté ;
- une perte de force ou un engourdissement du bras ou d'une jambe ;
- une difficulté d'élocution ou de compréhension.

Que faire ?

En présence de l'un ou l'autre de ces signes, même s'il régresse rapidement, appelez le **15** (Samu) ou le **112** (numéro d'urgence européen) depuis un téléphone fixe ou d'un téléphone mobile (même bloqué ou sans crédit).

On perd à peu près deux millions de cellules nerveuses toutes les minutes, il est primordial d'agir très vite ... Un AVC doit être pris en charge moins de trois heures après l'apparition des premiers symptômes. Cette prise en charge rapide permet d'espérer une récupération du fonctionnement de la zone atteinte et une réduction du handicap.

Comment limiter les risques de faire un AVC ?

Il est préconisé de surveiller sa tension et son rythme cardiaque, trop souvent négligés. Le tabac, diabète et cholestérol sont aussi des facteurs aggravants. Enfin il est conseillé de garder une activité physique régulière.

Travaux à la salle polyvalente



La salle dont la construction a commencé en 1984 est opérationnelle depuis le mois de juin 1986. Sa toiture n'était plus très étanche et des flaques d'eau apparaissaient sur le sol par forte pluie. Après plusieurs tentatives infructueuses de colmatage, la commune a décidé le remplacement de la toiture en place depuis plus de 31 ans.

Pendant plusieurs mois, la salle polyvalente a été habillée d'une structure tubulaire coiffant toutes les façades jusqu'à la toiture de l'édifice.

En marge des travaux de réfection de la toiture et de peinture de l'ensemble du bâtiment, c'est l'aspect spectaculaire de cette robe d'acier, brute, qui apparenterait presque cette salle au centre Beaubourg de Paris ... en plus petit quand même.



Les panneaux de toiture remplacés, les nouveaux arrivent par les airs (photo de droite).



La mise aux normes des sanitaires de la salle est programmée pour les mois d'avril et mai 2018.
La salle ne sera pas louée durant les travaux.



En l'absence de traces ou d'écrits on situe l'origine du village vers l'an 1000 après Jésus-Christ.

Les premiers habitants

La région de la Hardt, située entre le Rhin et les Vosges, était alors recouverte d'une immense forêt de feuillus dans laquelle vivaient en harmonie sangliers, cerfs, chevreuils ainsi que des rennes et autres aurochs(1). Des loups et des ours s'y trouvaient également et s'y sentaient en sécurité. Peu d'hommes s'aventuraient dans cette forêt vierge très inhospitalière.

Quelques loups solitaires y ont encore été abattus au 18^e siècle. Les archives communales des années 1741, 1742 et 1771 font état du versement d'une prime à chacun qui abattrait un loup. Ainsi, en 1742, 2 hommes, l'un de Geiswasser et l'autre d'Obersaasheim auraient reçu 1 livre, 13 sols et 4 pfennigs pour avoir tué 2 loups dans la région.

L'Alsace Romaine

En l'an 58 avant J-C une des plus grandes et sanglantes batailles s'est déroulée sur le sol alsacien, peut-être au nord-ouest de Mulhouse, entre Cernay et Wittelsheim.

Cette bataille, appelée bataille de l'Ochsenfeld mais aussi bataille en Alsace et bataille des Vosges, a vu la victoire des Romains commandés par Jules César, général et proconsul des Gaules, sur le chef Suève Arioviste.

Les Alémaniques qui s'étaient appropriés toute l'Alsace supérieure et qui envisageaient de reconquérir la Gaule en direction de la Bourgogne furent repoussés et pourchassés à travers la forêt de la Hardt de l'autre côté du Rhin.

Le père Morand Guth, natif de Nambshheim, a écrit de nombreux ouvrages sur son Alsace natale qu'il aimait beaucoup. En 1970, il publia aux éditions Hirsingue le livre « Nambshheim uff der Hardt ». Cet ouvrage entièrement en langue allemande est consacré au village, à son château et son église.

Dans ce bulletin nous publions la seconde partie traduite par Michaela "l'histoire des débuts"

Bien que supérieurs en nombre, les Germains ont été contraints de battre en retraite, battus par la technique habile des romains. Ce combat acharné entre plus de 100 000 guerriers aurait fait, en 2 jours, plus de 80 000 morts. Ce qui est énorme comparés aux 60 000(2) victimes de la bataille du HartmannswillerKopf durant la 1^{ère} guerre mondiale.

Ce conflit entre Romains et Germains marqua le destin de l'Alsace pour les 5 siècles qui suivirent. L'Alsace était maintenant sous dominance Romaine.

Après cette conquête romaine, le Rhin fut fortifié par une série de camps militaires destinés à protéger, telle une ligne Maginot, l'est du pays. Quelques uns de ces camps ont été localisés à Cambete(Kembs), à Breisach, jadis le Rhin coulait à l'est de cette bourgade et à Ödenbourg (Kunheim). Ces camps étaient reliés entre eux par la route du Rhin, la Römersträssle, entre la Hardt centrale et la Hardt extérieure.

Après la conquête par les romains de l'extrême sud-ouest de la Germanie entre le Rhin, le Main et le Danube le fleuve (Rhin) perdit son rôle de frontière.

Près de 2 siècles plus tard, en 260, les romains sont contraints de revenir jusqu'au Rhin. Pour résister à la pression des Alémaniques, les fronts de l'est furent renforcés et de nouveaux camps militaires édifiés le long du fleuve. Au fil du temps les attaques des barbares et autres tribus d'outre-Rhin se multipliaient et, en l'an 406, les légions romaines durent se retirer et abandonner définitivement la région.

Les 5 siècles de présence romaine en Alsace ont laissé des traces, à Nambshheim comme dans bien d'autres endroits.



Ainsi, en 1854, Jean Lier, citoyen de Nambshheim, trouva une pièce de monnaie datant de l'empereur romain Hadrien(3) au lieu-dit Kaiwenacker. D'autres pièces avaient déjà été découvertes, 4 ans plus tôt.

Il n'est pas exclu qu'à quelques 700 m de l'ancienne route (romaine) du Rhin se trouvait un camp militaire romain qui surveillait la frontière rhénane. Peut-être même qu'un légionnaire, à sa retraite, s'était construit une villa pour la fin de ses jours auprès de sa famille et de ses esclaves et que cette villa serait le « Gutshof » ...

(1) L'aurochs est une espèce de bovin sauvage, aujourd'hui disparue. Ancêtre de la vache, ce mammifère était chassé par les hommes préhistoriques, puis par les Hommes de Cro-Magnon qui l'ont très fréquemment représenté dans les peintures paléolithiques découvertes à Lascaux, par exemple.

(2) Ce chiffre de 60 000 victimes est très vraisemblablement exagéré, 15 000 pour chacun des 2 camps, semble plus proche de la réalité.

(3) Hadrien (76-138) était l'empereur qui voyageait le plus dans le royaume romain. Il se rendit en Gaule de l'an 121 à 125 d'où il visita le Rhin et inspecta l'armée Gallo Germanique. Il mit en place plusieurs réformes militaires et décida de poursuivre la fortification des frontières avec la Germanie.

Le prochain article s'intitulera "L'Alsace, du 5^e au 8^e siècle après Jésus-Christ"

PÉRIPLE DE LA PIERRE QUADRIBANALE

C'est l'histoire, peu banale, de la borne qui marquait en 1820 le croisement des bans des communes de Balgau, Nambshiem, Bremgarten et Hartheim que nous vous dévoilons dans les lignes qui suivent.

En 1820, bien avant que le cours du Rhin ne soit rectifié par Tulla (*), les limites nationales et communales variaient au gré des crues. La frontière franco-allemande se situait alors à 200m à l'est du cours actuel du Rhin. Depuis lors une pierre de grès indiquait l'emplacement exact de la limite des bans des 4 communes.

La *Vierbannstein* qui affiche les armoiries alsaciennes sur sa face est et alsaciennes sur sa face ouest est restée en place jusqu'en 1971...

Cette année là elle fut « volée » par un « brave » fonctionnaire des douanes pensant, sans doute, que cette borne n'avait pas d'utilité puisque la frontière n'était plus à cet endroit. Pendant quelques années elle fut exposée dans le jardin de la direction régionale des finances à Fribourg. Jusqu'à ce que ...

Alfred Vonarb, maire de Hartheim de 1969 à 1982 puis de Breisach, dénonça cette décision et récupéra la pierre pour

la dresser devant l'école alémanique du village avec d'autres pierres frontalières anciennes.

Otmar FALLER, correspondant de presse au journal *Badische Zeitung*, habite Hartheim et se souvient encore très bien que sa grand-mère l'emmenait se promener dans la forêt Rhénane, lui montrait la borne en lui expliquant son histoire. Francophile hors pair Otmar est bien connu de quelques habitants de Balgau et Nambshiem (Antoine FORSTER et Arthur LINDER, entre autres).

Estimant que cette borne n'avait pas sa place devant l'école, il publia alors un article relatant le voyage inhabituel de celle-ci. Avec l'appui d'autres habitants il parvint à convaincre la maire de Hartheim, Kathrin Schönberger, de remettre la borne quadribanale à son emplacement initial. C'était en novembre 2016...

C'est ainsi, qu'en septembre 2017, après quelques mois de travaux et 45 années

d'exil forcé, la borne des 4 bans fut officiellement scellée dans la forêt de Hartheim, à l'emplacement qu'elle n'aurait jamais dû quitter.

Etaient présents à cette symbolique cérémonie Daniel Kopf, maire de Bremgarten, Pierre Engasser, maire de Balgau, Jean-Paul Schmitt, maire de Nambshiem et Kathrin Schönberger, l'ancienne maire de Hartheim (tous 4 présents sur la photo ci-dessous) ainsi que le maire de Fessenheim accompagné d'une conseillère, Otmar Faller et quelques habitants de Balgau et Nambshiem.

(*) Des travaux de correction du Rhin sont proposés dès 1825 par le colonel badois Johann Gottfried Tulla (1770-1828) qui consistaient à aménager un lit mineur de 200 mètres de large pour permettre la navigation et à enserrer le fleuve dans des digues pour protéger les populations du risque d'inondation.

LA PIERRE QUADRIBANALE



Face ouest :
armoiries Alsaciennes



Face est :
armoiries Badoises



Face Nord :
le millénaire n'a pu
être restauré (1820)



Sur le plan, la flèche rouge indique l'emplacement de la borne dans la forêt de Hartheim



BALGAU

NAMBSHIEM

le dessus de la
borne indique
la direction
des 4 villages

BREMGARTEN

HARTHEIM

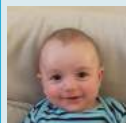




Etat civil



20 juin Léa de VONAU Steven et GOETZ Pauline
4 Rue du Canal d'Alsace



3 juillet Louis de BASTIEN Charles et GERUM Mélanie
6 Rue du Tilleul

23 juillet Louna de SCARTAZZA Daniel et ROFFI Magali
2 Rue de Bouglon



EICH Germaine le 25 juillet

GUTHMANN Monique le 16 septembre

KIRSCHNER Elisabeth le 5 octobre



Mathieu RENFER et Hélène UNTERFINGER se sont mariés le 10 juin dernier et non le 10 février comme indiqué par erreur dans le dernier bulletin communal.
Le comité de rédaction présente ses plus sincères excuses au jeune couple.

***Vous souhaitez vous engager dans le monde associatif et intégrer une association du village ?
en voici la liste avec les coordonnées du responsable***

Association	Responsable		
	Nom	Adresse	☎
Assoc. de Pêche "Aux 7 Chênes"	Kauffmann Pierrot	21 Rue de la Hardt - 68740 Fessenheim	03.89.48.50.65
Assoc. de Gestion Salle Polyvalente	Backhaus Michaela	8 rue Philippe d'Anthès 68740 Namsbheim	03.69.07.50.58
Assoc. des Parents d'Elèves	Meyer Céline	16 Grand'Rue 68600 Geiswasser	03.89.49.95.60
Bibliothèque Municipale	Roche Elisabeth	8 rue de Bouglon 68740 Namsbheim	03.89.48.64.02
Chorale Sainte-Cécile	Delaroque Joël	9 rue du Bois 68740 Namsbheim	03.89.48.65.52
Club de Bricolage	Backhaus Michaela	8 rue Philippe d'Anthès 68740 Namsbheim	03.69.07.50.58
Comité des Fêtes	Couderc Eric	13a rue de Bouglon 68740 Namsbheim	03.89.57.45.58
Groupe vocal Not'en Vrac	Mougin Fabienne	10 rue du Cerisier 68600 Volgelsheim	06.28.60.67.73
Gymnastique Volontaire	Roche Elisabeth	8 rue de Bouglon 68740 Namsbheim	03.89.48.64.02
Jeunes Passion Nature (JPN)	Kasel Fernand	15 rue du Bois 68740 Namsbheim	03.89.48.61.86
Sapeurs-pompiers Amicale	Eric Roche	3 rue du Tilleul 68740 Namsbheim	03.89.48.62.20
Sapeurs-pompiers Corps	Eric Roche (Chef de corps)	3 rue du Tilleul 68740 Namsbheim	03.89.48.62.20
Volants de Namsbheim (Badminton)	Bastien Charles	6 rue du Tilleul 68740 Namsbheim	06.78.43.54.03

Le bulletin communal vous est destiné.

Que vous souhaitiez exprimer votre opinion sur un sujet de la vie locale ou nous soumettre une réflexion qui vous tient à coeur, n'hésitez pas à en faire part au comité de rédaction.



1/2 juillet Camping à Hirtzfelden, à la Maison de la Nature du Vieux Canal

24/26 août Réserve naturelle du delta de la Sauer à Munchhausen

Activités Jeunes Passion Nature



14/15 octobre Raire du daim dans la forêt de l'Illwald



23/24 septembre Brâme du cerf sur les hauteurs de Fréland





27 juillet

Le jury du concours village fleuri est passé dans le village pour noter les propriétés les plus fleuries. Il se composait des 3 adjoints, Christine Schwartz, Guy Kury et Jean-Luc Ludmann, des conseillers Fernand Kasel et Philippe Marteau, de Jean-Marc Corrèges, adjoint à Vogelgrun, Jean-Louis Unterfinger, Mathieu Kohlmann, horticulteur à Bantzenheim, et Michelle Potemski, conseillère de Fessenheim

2 septembre

Comme tous les ans, les pêcheurs se sont livrés une lutte acharnée autour de l'étang pour être désigné meilleur pêcheur de la saison ou du moins le plus rapide. C'est sans surprise Roger Morel, le plus rapide à sortir 5 truites devant Alain Tourre et Victor Seltensperger, plus jeune membre participant au concours.



28 septembre

Jean-Paul Schmitt a une fois de plus usé de son expérience et proposé une très belle excursion aux pêcheurs avec conjoints et enfants. Commencée à Saint-Ursanne dans le Jura suisse, elle s'est poursuivie par un bon repas à Uter dans le Sundgau pour se terminer sous la pluie, au parc zoologique de Mulhouse.



7 octobre

La 1ère Oktoberfest organisée par le tout nouveau comité des fêtes (voir page 8) a été un véritable succès. Un bilan très encourageant pour cette jeune section de l'association de gestion de la salle polyvalente forte d'une vingtaine de membres très motivés pour organiser les fêtes et manifestations à venir.



16/17 décembre

Choristes de Not'en Vrac, acteurs et musiciens ont présenté leur 20e spectacle de Noël *Le drôle de Noël de Scrooge*



8 octobre

La météo capricieuse a sans doute dissuadé plus d'un pêcheur de participer à la pêche de fermeture de l'étang. Ils étaient un peu moins nombreux cette année autour de l'étang mais cela n'a nullement entamé le moral de Pierrot Kauffmann, président, et des membres de son équipe.



Réunion de préparation de la soirée Oktoberfest

Comité des fêtes

Depuis le mois d'avril dernier une nouvelle section de l'association de gestion a vu le jour : le comité des fêtes.

Cette section est composée pour une grande majorité de personnes oeuvrant déjà dans une autre association et d'élus (voir sa composition ci-dessous). Elle s'est fixée pour objectif l'organisation de 2 ou 3 fêtes et manifestations dans l'année permettant aux habitants de se rencontrer, de passer ensemble des moments conviviaux.

Après le marché de Noël sur la place de l'église, les 16 et 17 décembre, ouvert 1 heure avant le spectacle présenté par le groupe vocal Not'en Vrac, le comité s'attellera aux animations 2018. 2 dates sont déjà arrêtées, le 24 mars pour une soirée **Après-Ski** et le 13 octobre pour la soirée **Oktoberfest**.

Composition du comité des fêtes

Président:	Eric Couderc
Vice-président:	Guy Kury
Secrétaire:	Michaela Backhaus
Trésorière:	Christine Schwartz
Communication:	Silke Hahnemann(D) et Alain Tourre(Fr)
Sécurité:	Eric Roche
Logistique:	Jean-Luc Ludmann et Joseph Guthmann



1ère soirée Oktoberfest animée
par **Planète Music**



Groupe vocal Not'en Vrac

7 juillet 2017 – Concert d'été à Eguisheim

Concert d'été

avec le chœur d'hommes
Echo des Trois Châteaux d'EGUISHEIM



et le groupe vocal mixte
Not'enVrac de NAMBSHEIM



Place du Marché aux Saules - Eguisheim
Vendredi 7 Juillet 2017 à 20H30
— Accès libre —

C'est devant un parterre noir de monde que les choristes de *Not'en Vrac* et du chœur d'hommes *Echo des 3 châteaux* se sont partagés la scène pour un concert d'été. Les répertoires variés de chaque formation ont enchanté les nombreux touristes présents en ce début d'été sur la place du Marché aux saules.

Les 2 formations qui se connaissent de longue date ont l'habitude de chanter ensemble pour avoir partagé plusieurs concerts et festivals de chant choral.



Les sapeurs-pompiers recrutent...

En France, quelque 193.700 hommes et femmes vivent un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier ou de leurs études. Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots.

Historiquement c'était une vocation familiale qui se transmettait souvent de père en fils.

Aujourd'hui, à Nambsheim, quelques volontaires sont pompiers depuis plusieurs années, d'autres ont quitté le village et malheureusement, le chef de corps a beaucoup de mal à maintenir un effectif constant.

La société a changé, les emplois sont toujours plus distants du lieu d'habitation, les emplois du temps sont toujours plus chargés...



Etre Sapeur-pompier volontaire est un engagement citoyen, difficile et envahissant mais ô combien gratifiant.

Sapeur-pompier volontaire, pourquoi pas vous ?

Les conditions

- Avoir 16 ans au moins avec un consentement écrit du représentant légal pour les mineurs
- Résider légalement en France
- Jouir de ses droits civiques
- Absence de condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions
- Remplir les conditions d'aptitude médicale et physique adaptées et correspondantes aux missions effectivement confiées

A l'issue d'une période de formation, vous serez capable d'effectuer toutes les missions de sapeurs-pompiers volontaires. Assurant les interventions sur Nambsheim et Balgau, les 2 villages sont liés par une convention d'assistance mutuelle, vous pourrez également participer, en double engagement, aux interventions du Centre de Secours de Fessenheim.



Passage des troupes en revue au 70e ann. du corps en 05/2016



Pour les plus jeunes, à partir de 11 ans, l'école des Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) de Fessenheim leur permettra de goûter aux activités des soldats du feu.

Sur la photo, quelques JSP à la Ste-Barbe du 25/11.



Les pompiers c'est aussi l'Amicale

Association régie par la loi de 1901 qui regroupe les pompiers actifs et les retraités. Elle permet d'entretenir des liens d'amitié entre ses membres à travers des activités comme :

- la distribution des calendriers
- la fête de la Ste-Barbe, patronne des pompiers,
- la participation au marché de Noël,
- la crémation des sapins

Les habitants qui n'ont pas le calendrier peuvent encore se le procurer auprès des membres de l'amicale

Périscolaire - Les P'tits Filous

Depuis la rentrée, le périscolaire affiche complet avec + de 60 enfants au déjeuner sur 3 jours.

Personnel : directrice : Angéline Laurent (temps plein)- animateurs : Morgan De Biaso (temps plein), Annette Aman (23h/s), Laetitia Roche (10h/s), Damien Fritsch (14,5h/s remplaçant) – maîtresse de maison : Saïda Cano (21h/s).

Des changements sont à prévoir en début d'année.

Les thèmes fédérateurs pour l'année :

- Vivre ensemble

Apprendre à respecter les règles, faire des concessions, trouver sa place, donner son avis, évoluer en groupe et individuellement tout en poursuivant l'apprentissage du tri en évitant le gaspillage.

- Prendre son temps...

Pour se reposer le soir après la classe, jouer librement ou participer à des activités choisies.

Le mercredi après-midi pour découvrir des activités, la nature, rencontrer des personnes, profiter des copains, créer, imaginer...

- Découvrir

De nouvelles saveurs lors de repas « Comme au resto ». Le 19 octobre un traiteur réunionnais est venu régaler les enfants, quelle sera la prochaine destination ? ... Surprise !

- Rencontrer

Tisser de nouveaux liens une fois par mois avec les enfants des périscolaires de Biesheim et Wolfgantzen. Pour les plus grands rencontrer leurs futurs copains de collège ou de club au périscolaire de Fessenheim.



Les vacances de la Toussaint...

- 1ère semaine Une vingtaine d'enfants se sont affrontés, un peu comme dans l'émission de télé-réalité Koh Lanta où culture, sport, agilité étaient de mise, même des totems de confort étaient en jeu pour la finale. Ce fut l'occasion de découvrir des techniques de survie dans la nature. De l'agilité et de l'équilibre il en fallait aussi pour affronter le Parc Arbre Aventure à Kruth.

- 2ème semaine Déplacement au périscolaire de Biesheim et partage d'activités.



La fête de Noël aura lieu dans la structure mercredi 20/12 après-midi avec goûter convivial, théâtre présenté par des enfants de Balgau et divers ateliers proposés par l'équipe.

Ecole

Des effectifs en baisse et une classe en moins pour la rentrée scolaire 2017/2018.

Effectifs : 47 élèves sont scolarisés à l'école du tilleul et 26 à l'école communale de Geiswasser.

La baisse constante des effectifs depuis plusieurs années a entraîné la fermeture de la classe, de Véronique Mock qui était en poste depuis la rentrée 2013. Fatima Schubnel, directrice de l'école de Geiswasser, a en charge les 26 élèves de CM1 et CM2. A l'école du Tilleul, Didier Sandrock, directeur, s'occupera des 22 élèves inscrits en maternelle avec l'aide de Jacqueline Weymesche et Ingrid Perchat, les 2 Atsem repassées à mi-temps. Marie Martin assurera l'enseignement des 25 élèves de CP, CE1 et CE2. Les classes du RPI s'ouvrent cette année sur le monde ; le voyage étant le fil conducteur de leur projet pédagogique. Les écoles de Geiswasser et Namsheim n'ont pas changé de rythme scolaire aussi les élèves continuent à prendre le chemin de l'école 4 jours et demi par semaine.



la rentrée des classes à l'école du Tilleul



à Geiswasser

Les élèves posent devant la magnifique fresque que Betty Muller (maire) souhaitait réaliser pour embellir l'arrière du pan de mur conservé de l'ancienne mairie. Le projet a démarré l'année dernière avec les propositions et idées des

élèves de Véronique Mock. L'œuvre fut réalisée cette année par les élèves de CM avec l'aide d'Ilona Bonjean et Geoffroy Imhoff, artistes passionnés et experts en graffiti. Les mots joie, solidarité, fraternité, liberté et partage y ont pris place symbolisant les valeurs du bien vivre ensemble. L'œuvre terminée, les élèves y ont apposé leur prénom.

Saint-Nicolas à l'école du Tilleul



dans la classe Maternelle

dans la classe des plus grands



Fête de Noël (20 décembre)



A l'école du Tilleul les enfants ont assisté au spectacle de Stéphane Herrada, conteur. Ils ont reçu la visite du père-Noël qui a remis un cadeau à chacun d'eux.

Fabriquer un hôtel à insectes

Les insectes auxiliaires sont très utiles pour lutter contre les parasites du jardin : leur fournir un abri permet de favoriser cette faune bénéfique. L'hiver est une bonne période pour installer de tels abris : les travaux de jardinage se faisant plus rares, on a un peu plus de temps pour bricoler une cabane de luxe pour les habitants ailés du jardin. En l'installant avant la fin de l'hiver, vous aurez davantage de chances de le voir occupé dès le mois de mars. La diversité des insectes accueillis s'enrichira au fil des mois et des années. Alors, à vos outils...

- 1** Commencez par repérer les matériaux naturels dont vous disposez pour constituer les refuges des insectes : rondins de bois, briques, paille, tiges de bambou. Choisissez des matériaux locaux qui offrent des trous plus ou moins gros pour correspondre aux différentes préférences des insectes.
- 2** Fabriquez l'ossature en bois, en la renforçant suffisamment pour porter un poids important. Privilégiez du bois résistant : douglas, mélèze, châtaignier... Ménagez la taille des espaces en fonction du volume de matériaux dont vous disposez. Les matériaux les plus lourds seront placés de préférence en bas. (inspirez-vous des modèles présentés ci-après).
- 3** Prévoyez une couverture imperméable de la structure (toit en ardoises par exemple).
- 4** Installez l'ossature à son emplacement définitif avant de la remplir (à cause du poids si l'hôtel est de grande taille). Surélevez l'ensemble d'environ 30 cm, pour le maintenir à l'abri de l'humidité et stabilisez-le par des pieux enfoncés dans le sol et fixés de chaque côté.

Attention à l'orientation : Sud ou Sud/Est, face au soleil dans un parterre de fleur ou un potager.



Hébergez ces hôtes utiles et peu exigeants, ils sauront vous remercier dès le printemps !



- 1** Morceaux de bois mort et des pommes de pin pour les coccinelles
- 2** Pots de fleur renversés remplis de brindilles et de paille pour les perce-oreilles
- 3** Espace fermé avec trou de 10mm et planchette d'envol pour les bourdons
- 4** Espace fermé avec des ouvertures en fentes rempli de brindilles et de paille pour les chrysopes et papillons
- 5** Bois de toutes sortes, morceaux de branches, écorces, vieilles souches d'arbres, brindilles pour les carabes
- 6** Buches en bois dur percées de trous ou briques creuses pour les guêpes et abeilles solitaires
- 7** Tiges creuses et à moelle (bambou, sureau, rosier) pour les syrphes



Le label **SAGE** attribué à la commune pour les travaux réalisés à l'étang de pêche

(Voir le détail des travaux dans le bulletin communal n° 26)



Ce label récompense toute action emblématique, exemplaire ou innovante, en faveur de la préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques



La cérémonie d'attribution a eu lieu le 28 novembre à la Maison de la Région à Strasbourg

Monsieur le Maire,

- pourquoi la commune a-t-elle obtenu ce label ?

C'est suite à la restauration d'un bras mort du Rhin qui se trouve dans le prolongement de l'étang « Aux 7 Chênes »

- en quoi cette réalisation répond-elle aux enjeux du SAGE ?

Parce que cette réalisation est exemplaire à plusieurs titres
Elle a permis de retrouver la nature initiale d'un ancien bras mort du Rhin
Des hauts fonds ont été aménagés en amont de l'étang
Les berges de l'étang ont été restaurées

L'objectif principal du projet étant de restaurer la zone pour que de nombreuses espèces d'amphibiens emblématiques de nos zones humides puissent revenir sur le site. La grenouille rousse et le triton alpestre ont déjà été observés.

Des plantes semi-aquatiques ont aussi été introduites aux abords de l'étang

- Cette réalisation est-elle pérenne ?

Oui, car nous avons tous pris conscience qu'il fallait protéger durablement notre environnement.

Un partenariat entre la commune et l'association des pêcheurs a été conclu.

Un suivi du site est fait par l'association BUFO qui a pour mission la préservation des amphibiens en Alsace

Une charte en faveur de la gestion écologique a été signée entre le président de l'association de pêche et le Maire.

C'est un document qui engage les parties à respecter un certain nombre de principes (limiter les fauches, conserver la végétation sur les bords de l'étang, maintenir une roselière, etc...)



- Comment allez-vous inciter les pêcheurs à respecter ce site ?

Un panneau explicatif sera installé sur les bords de l'étang afin d'expliquer l'importance des travaux réalisés pour le bon fonctionnement du milieu.

Je tiens à remercier tous ceux qui ont contribué à ce que la commune obtienne le label SAGE. Je remercie le Conseil Municipal, mes Adjoints et en particulier Fernand Kasel.